



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Plan Climat Local, évaluation Commune de Sassenage

Les réalisations phares de l'année



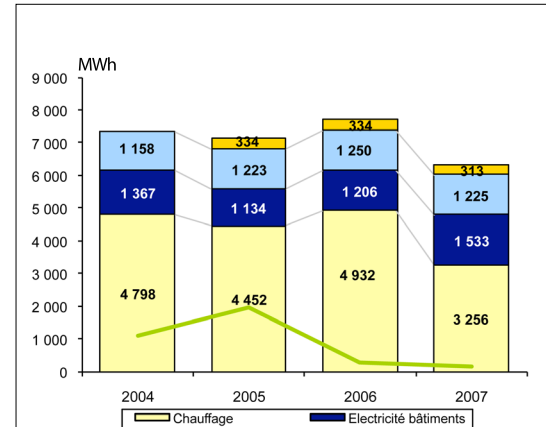
► création d'un poste de **chargé de mission à l'environnement et au développement durable** en juillet 2008

► engagement communal pour la **mise en œuvre d'un Agenda 21 Local** (délibération du 20 novembre 2008). Intégrer dans chaque action et projet communaux des objectifs liés au développement durable. Dans cette optique, la maîtrise des consommations d'énergie sera un engagement fort de la commune

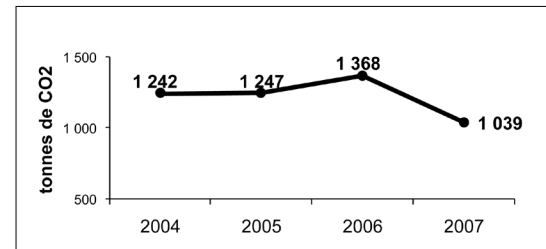
► création d'un logo identifiant les actions «**développement durable**»

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Pas de données carburants pour 2004

Evolution (hors carburants) 2004-2007 : -23 %

Sassenage

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

320 agents

10 554 habitants

Elu référent : Mr Philippe EVRARD

Contact : yguerin@sassenage.fr





Objectif facteur 4: diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

- création d'un poste de chargé de mission à l'environnement et au développement durable en juillet 2008
- création d'un comité de pilotage pour la réalisation d'un audit énergétique en 2009
- création d'un groupe de travail agents éco-responsables

Engagements, décisions pour 2009

- réalisation d'un **audit énergétique** sur l'ensemble des bâtiments communaux (logements sociaux compris). Pour certains bâtiments un DPE sera effectué pour répondre à l'engagement de la commune au programme DISPLAY. A la remise du rapport d'audit préparation d'un **plan pluriannuel de travaux liés aux économies d'énergie**

► préparation du **premier bilan énergétique** de la commune qui sera présenté en fin d'année 2009. Il permettra de développer une culture transversale (pour tous les services) sur la maîtrise des consommations d'énergie

► création d'un groupe de travail sur les **aides financières liées aux projets d'éco-construction** (énergie renouvelables, campagne d'isolation, BBC, ...) afin de promouvoir sur le territoire communal des projets d'éco-construction et d'installations à énergie renouvelable

► **sensibilisation des services techniques** à l'utilisation systématiques des fiches d'opération des certificats d'économies d'énergie afin de favoriser certains matériaux, installations ou systèmes économes en énergie dans les bâtiments communaux

Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

- définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux

► se fixer des objectifs en termes d'adaptation au changement climatique

► développer le recours aux énergies renouvelables pour les bâtiments communaux

► impliquer au moins une nouvelle structure dans le Plan Climat Local d'ici 2010 en la parrainant (fournisseurs, entreprises de Sassenage...)

Le territoire. Émissions de CO₂ par secteur sur la commune

